



**HAL**  
open science

## La négation en tarifit

Mena B. Lafkioui

► **To cite this version:**

Mena B. Lafkioui. La négation en tarifit. La négation en berbère et en arabe maghrébin, pp.49-77, 1996. hal-01107493

**HAL Id: hal-01107493**

**<https://hal.science/hal-01107493>**

Submitted on 20 Jan 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La négation en tarifit. In: S. Chaker & D. Caubet (eds.), *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, Paris, L'Harmattan, 1996, 49-77.

## LA NEGATION EN TARIFIT

par **Mena Lafkioui**

### I. Introduction

Cet article tente de donner une analyse globale de la modalité négative pour le dialecte berbère rifain (Maroc du Nord). La description repose sur le dépouillement d'un corpus enregistré, provenant surtout des parlers d'Ayt Wayigher (Rif occidental/central), d'Ayt Tamsaman (Rif central) et d'Iqer'iyyen (Rif oriental), qui peuvent manifester des divergences surtout au niveau de la phonologie et du lexique mais aussi au niveau morpho-syntaxique. L'approche adoptée dans ce travail est fondamentalement structuraliste au sens large (F. de Saussure, E. Benveniste...) mais elle peut, selon les phénomènes linguistiques traités, également s'inscrire dans le courant fonctionnaliste, notamment de "l'École de Prague" (N.S. Troubetzkoy, R. Jakobson...) et leurs successeurs (A. Martinet, D. François,...). Dans le cadre des théories mentionnées ci-dessus, l'objectif de cette recherche est de dégager les invariants du système linguistique rifain en matière de syntaxe de la négation.

D'abord, nous scinderons le groupe des marqueurs de négation en deux : nous distinguons une classe des modalités négatives et une autre des syntèmes négatifs. Ce découpage est basé sur le critère du niveau syntaxique (énoncé ou prédicat) sur lequel la négation porte : les modalités négatives peuvent porter sur un énoncé dans sa totalité et

elles peuvent même le moduler, tandis que les synthèmes négatifs ne sont en rapport qu'avec le prédicat. Ensuite, nous divisons le groupe des modalités négatives en fonction de la nature du prédicat ; ainsi nous obtenons les modalités négatives verbales et les modalités négatives nominales. Dans notre description de cette multitude des marqueurs de négation, nous essayerons d'analyser leurs différentes sphères d'emploi, leur organisation correspondante et les opérations en fonction, afin de dégager la spécificité de chacun.

## II. Les marqueurs de la négation

### 1. Les modalités négatives

Notons que la description et l'analyse des faits linguistiques retenus pour cet examen peuvent porter aussi bien sur un segment de l'énoncé, généralement le prédicat, que sur l'énoncé dans sa totalité.

#### 1.1. La modalité négative verbale

Pour exprimer une notion négative dans un énoncé verbal, les différents parlans rifains utilisent en général la modalité négative à signifiant discontinu  $u(r) \dots \check{s}a$  ou sa variante libre  $wa(r) \dots \check{s}a$  :

- L'allomorphe  $u(r)$  représente le premier constituant de la modalité négative et il peut, dans la majorité des cas, à lui seul nier un énoncé. Sa présence dans la négation est indispensable et implique en même temps une intonation spécifique.

- Le deuxième allomorphe  $\check{s}a$  est par contre souvent facultatif ; dans ce cas il est employé pour renforcer la négation ; par conséquent, sa disparition n'implique aucune modification syntaxique. Mais parfois, selon les contextes énonciatifs, il peut avoir une sphère d'emploi bien définie (voir infra) ; dans ce cas, sa présence ou son absence dans l'énoncé joue un rôle syntactico-sémantique important.

Ces deux éléments constituant la modalité négative rifaine connaissent des variantes diverses de types distincts : on retrouve dans nos matériaux des variantes d'ordre facultatif ou libre et d'autres de nature obligatoire ou syntaxiquement conditionnées (voir 1.1.2.).

### 1.1.1. Hypothèses concernant l'étymologie

En ce qui concerne l'origine étymologique des deux constituants de l'opérateur négatif, différentes hypothèses ont été émises par les berbérisants ; on en trouvera, ici même, une synthèse précise dans la contribution de S. Chaker.

### 1.1.2. Variantes facultatives ou obligatoires de la modalité négative $u(r) \dots \check{s}a$

On considère les variantes comme facultatives quand elles n'ont aucun impact sur les rapports réciproques des constituants, tandis que les variantes obligatoires apportent une modification de la structure interne de l'énoncé. Nous dissocierons dans notre description les deux composantes de la modalité négative à cause de leur différence de statut et de fonctionnement.

#### 1.1.2.1. Les variantes de l'élément $u(r)$

a- La variante la plus importante à cause de sa dispersion sur quasiment la totalité de l'aire rifaine et à cause de sa fréquence très élevée est  $wa(r)$ . Cette variante est facultative quand on ne tient pas compte de l'absence ou de la présence de la deuxième radicale /r/ :

*wa ywšī (šā) aḡrum i umTā*

Il n'a pas donné de pain au mendiant.

*u ywšī (šā) aḡrum i umTā*

Il n'a pas donné de pain au mendiant

Ces exemples témoignent d'une équivalence aussi bien sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique. Mais si l'on prend l'absence ou la présence du phonème /r/ en considération, on voit apparaître des règles phonétiques qui conditionnent la forme de l'élément ; mais elles ne modifient pas la construction syntaxique ou la valeur sémantique de l'énoncé :

- [wa] devant une consonne
- [war] devant une voyelle, la chute de [r] reste toujours possible si on modifie les voyelles [u] et [i], appartenant au mot suivant, respectivement en consonnes [w] et [y].

Ces règles phonétiques jouent également pour les variantes [ur] et [u] :

- [u] devant une consonne
- [ur] devant une voyelle (la chute de [r] étant possible)

Cependant, nous devons remarquer que tous ces variantes de nature phonétique, ont acquis progressivement un statut phonologique et peuvent ainsi être analysées comme des allomorphes phonologiques : /u/, /ur/, /wa/, /war/.

/war iwši (*ša*) aḡrum i umTar/

/ur iwši (*ša*) aḡrum i umTar/

Signalons la présence facultative, mais préférentielle, du deuxième signifiant *ša* de la modalité négative discontinue dans les énoncés présentés.

b- Le fonctionnel *ma*<sup>1</sup> représente la deuxième variante de l'élément négatif *u(r)*; il se distingue du premier par sa soumission à des conditions syntaxiques spécifiques : il apparaît en contexte de serment ou d'affirmation catégorique et après un élément exclamatif du genre "formule de serment" ou "invocation sacrée" ; en outre, la présence du second élément *-sa* est exclue dans ce contexte.

*wLah ma šharqǧ!*

Par Dieu, je n'ai pas menti !

*aḍ mtǧ ma-s-t inig!*

Que je meurs si je lui dis !

---

<sup>1</sup>Si le fonctionnel /ma/ est d'origine arabe, on a affaire à un emprunt relativement ancien, à cause de son contexte fonctionnel très limité (serment, affirmation catégorique) qui était originellement le même et le seul contexte en arabe ancien; les textes arabes du septième/huitième siècle en témoignent (entretien avec G. Ayoub).

### 1.1.2.2. Les variantes de l'élément *ša*

L'allomorphe /ši/, surtout attesté dans le parler rifain d'Ayt Wayigher, se trouve en variation libre avec l'élément *ša* :

*u yāḥ šī ḡā skwila*  
Il n'est pas allé à l'école.

On relève un certain nombre de marques qui peuvent remplacer *ša* en conservant la fonction de renforcement de la négation. Ces éléments se rattachent surtout à la classe grammaticale des indéfinis (a.) et à celle des adverbes (b.) ; mais on constate aussi assez fréquemment des éléments lexicaux (c.) qui accentuent le sens négatif du verbe concerné ; ce dernier peut être rangé dans la majorité des cas parmi les verbes modaux.

a- L'allomorphe *u(r)* en combinaison avec un élément indéfini :

- La modalité négative *u(r) ... ḥD* : ne ... personne

*u-d yuḍif ḥD*  
Personne n'est entrée.

- La modalité négative *u(r) ... walu* : ne ... rien

*u swin walu nhara*  
Ils n'ont rien bu aujourd'hui.

- La modalité négative *u ... (ša) min* : rien qui ...

*u Šin (ša) min yāšan*  
Ils n'ont rien mangé qui est pourri.

Signalons dans ce dernier exemple la possibilité d'une co-occurrence de la marque *ša* et l'élément indéfini /min/.

b- L'allomorphe *u(r)* en combinaison avec un élément adverbial :

- La modalité négative *u(r) ... (a) ead* / ou *ead u(r) ... (a)* : pas encore

*u yTis (a) ead*

Il ne dort pas encore.

*ead u yTis (a)*

Il ne dort "pas encore".

On constate de nouveau la possibilité de la présence simultanée de la marque *ša* et l'élément adverbial *ead*. Un autre point à signaler est le recours à une structure thématisée qui a en rifain un emploi actif plus élevé que la construction neutre.

- La modalité négative *u(r) ... ura* : même pas

*u Nin ura eafak*

Ils n'ont même pas dit "merci". / Ils n'ont même pas remercier.

- La modalité négative *u ... ea* : ne ... que (= seulement)

Nous traiterons plus précisément ce cas en raison de sa particularité structurale.

a. *u tirin dīn ea šayaṭin*

nég. - part.inacc. - loc. - adv. - compl.

ne - existant - là - que - diables

Il n'y a que des diables qui existent là-bas.

b. *u yuḏifn da ea nṭnin*

nég. - part.acc. - loc. - adv. - compl.

ne - étant entré - ici - que - eux

Il n'y a qu'eux qui sont entrés ici.

c. *ur-ang iQimn ea a nsqa*

nég. + pron.1CP. - part.acc. - adv. - prév.aor. - aor.1CP.

ne + nous - ayant resté - que - prév.aor. - nous nous taisions

Il nous reste seulement à nous taire.

En premier lieu, ces exemples témoignent d'une compatibilité de cette modalité seulement avec un prédicat verbal à forme participiale, plus spécifiquement un participe inaccompli (a.) ou un participe accompli (b., c.), autour duquel les deux éléments de la négation s'organisent.

Ce tour expressif construit autour d'un participe, donne l'impression que nous avons affaire à un énoncé impersonnel. Mais lorsqu'on convertit ces expressions négatives en formations neutres et positives, on obtient des énoncés nominaux pour le premier et le deuxième exemple et un énoncé verbal et impersonnel pour le dernier exemple ; en appliquant cette opération sur les exemples précédents, on obtient respectivement :

a'. *d šayaṭin i tirin dīn*

Ce sont des diables qui existent là-bas.

b'. *d nṭnin i yudfn da*

Ce sont eux qui sont entrés ici.

c'. *iQim-ang a nsqa*

Il nous reste à nous taire.

On voit clairement que seuls les exemples ayant comme complément un nominal, ont dans l'expression neutre correspondante la structure d'une phrase nominale, dont le prédicat coïncide avec le complément en question. En revanche, le dernier exemple garde les mêmes rapports syntaxiques, le seul changement est la place du satellite du verbe. Enfin, on signalera le thème d'accompli négatif du participe *yudfn* dans le deuxième exemple.

- La modalité négative *u(r) ... (a) eaMā(r)s* : ne ... jamais

*u yāḥ (a) eaMās gā-s*

Il n'est jamais allé chez lui.

Une thématization de l'élément adverbial  $\varepsilon aM\bar{a}(r)s$  est possible à condition qu'on insère l'élément *ma* immédiatement après ce dernier :

*\varepsilon aM\bar{a}s ma y\bar{a}h \acute{g}\bar{a}-s*

Jamais, il n'est allé chez lui.

c- Renforcement de la négation par un élément lexical :

On a extrait du corpus les verbes suivants comme modaux sur lesquels le renforcement négatif porte souvent :

- *Sn* : savoir
- *swa* : valoir
- *za(r)* : voir
- *af* : trouver
- *\acute{d}wa* : voler
- *s\acute{g}* : entendre / écouter

Les lexèmes attestés qui renforcent ces verbes modaux sont relativement plus nombreux : *tab\check{s}* (ognion), *ti\acute{g}mst* (dent), *duru* (pièce de monnaie), *armuz* (morceau de pain), *tanqit* (goutte), *l\acute{h}amdu* (sourate coranique), *izi* (mouche),...

*armuz, u-t yufi*

Il n'a même pas (trouvé) un morceau de pain.

(= Il est très pauvre.)

*l\acute{h}amdu, u-t iSin*

Il ne connaît même pas la première sourate coranique.

(= Il ne connaît rien.)

*izi, u-s Tsrid \acute{d}in*

On entend même pas une mouche là-bas.

(= Tout est très calme là.)

### 1.1.3. Contexte syntaxique et absence ou présence du deuxième élément de la négation

#### 1.1.3.1. Contexte syntaxique et absence de l'élément *ša*

La chute du deuxième marqueur se produit dans certains contextes spécifiques ; nous distinguerons grosso modo deux types d'environnements : un contexte lexical (A.), moins fréquent, et un contexte syntaxique (B.), régulièrement attesté.

##### A. Contexte lexical

De nouveau, les verbes modaux apparaissent comme facteur important assumant une fonction bien définie dans l'opération de la négation, notamment celle de renforcement.

*u-s ufiġ muhas*

nég. + pron.ind.3CS. - acc.1CS - adv.

ne +lui/elle - j'ai trouvé - comment

Je ne savait/sait pas quoi faire.

##### B. Contexte syntaxique

La seconde marque *ša* disparaît dans les constructions syntaxiques suivantes :

- Lorsque le verbe appartient à une relative et remplit donc la fonction syntaxique d'un prédicatoïde, subordonné à un nominal se situant dans la phrase principale.
- Lorsqu'il y a coordination de la négation entre plusieurs prédicats verbaux.
- Lorsqu'on a affaire à un contexte de serment ou d'affirmation catégorique.
- Lorsqu'une négation unique exprime l'estime de l'énonciateur.
- Dans le cas d'une subordination oppositive.

### 1. Le verbe est un prédicatoïde, déterminant un nominal

*u tswi Dwa yura-s-d aḍbiḥ*

nég. - acc.nég.3FS. - compl. - (acc.3MS. + pron. ind.3CS. + mod.orient.- compl.) = phr. rel.

ne - elle a bu - médicaments - il a écrit + lui + mod.orient. - médecin

Elle n'a pas pris les médicaments que le médecin lui a prescrits.

Dans cette construction, le prédicatoïde détermine le nom antécédent *Dwa* qui détermine à son tour le prédicat verbal *tswi*.

### 2. Coordination de la négation verbale

Selon les données recueillies, les prédicats verbaux dans la phrase négative sont uniquement coordonnés par la construction itérative *u(r)* ... *u(r)* qui correspond au français "ni ... ni", et par une "unité intonative" (déterminant prosodique).

*u yMuṭ u yDā*

nég. - acc.3MS. - nég. - acc.3MS.

ni - il est mort - ni - il est vivant

Il n'est ni mort ni vivant.

*u Šin u swin*

nég. - acc.3MP. - nég. - acc.3MP.

ni - ils ont mangé - ni - ils ont bu

Ils n'ont ni mangé ni bu.

On constate que dans la coordination de négations, les prédicats sont obligatoirement construits sur le même thème verbal.

### 3. Le serment et l'affirmation catégorique

L'opérateur négatif par excellence dans un contexte énonciatif de type "serment" ou "affirmation catégorique" est le fonctionnel *ma*.

Ce fonctionnel est toujours précédé par un élément exclamatif du genre "formule de serment" ou "invocation sacrée", et peut être suivi par les

trois thèmes verbaux possibles : Accompli (a.), Inaccompli (b.) et Aoriste (c.).

a. *wLah ma zriġ-t!*

invocation - fonct. - acc.1CS. + pron.dir.2FS.

par Dieu - ne - j'ai vu + la

Par Dieu, je ne l'ai pas vue !

b. *wLah ma twariġ-t!*

invocation - fonct. - inacc.1CS. + pron.dir.2FS.

par Dieu - ne - je vois + la

Par Dieu, je ne la vois pas ! = Par Dieu, je la déteste !

c. *zuġġ ma<sup>ad</sup> aħġ ġā-s!*

acc.1CS. - fonct. - prév.aor. - aor.1CS. - prép.+ pron. ind.3CS.

j'ai juré - ne - prév.aor. - j'irai - chez + lui/elle

J'ai juré de ne pas aller chez lui/elle !

Le serment et l'affirmation catégorique peuvent subir à leur tour une modalisation, notamment un encadrement par la construction conditionnelle ... *mara ... ma*.

d. *wLah mara trahd din, ma tnżmd!*

invoc. - condit. - aor.2MS. - loc. - fonct. - aor.2MS.

Par Dieu, si tu te rends là-bas, tu ne te sauveras pas !

Remarquons qu'aussi bien le prédicat que le prédicatoire de cette construction figurent au thème d'Aoriste Nu.

Le fonctionnel *ma* peut être en variation conditionnée avec l'opérateur *u(r)*. Comme variante obligatoire de *ma*, *u(r)* ne peut se manifester qu'en association avec l'élément adverbial *ea*, formant ainsi la modalité discontinue *u(r) ... ea ...* qui correspond à l'adverbe français "ne ... que" (voir supra 1.1.2.2.b.).

*ħaq arBi(,) u(r) Niġ ħa min iġan*

invoc. - nég. - acc.1CS. - él.adv. - compl. [= indéf.- subordonné  
(= part.acc.)]

Par Dieu - ne - j'ai dit - que - ce - ayant existé

Par Dieu, je n'ai dit que ce qui est vrai.

#### 4. La négation unique

Le seul exemple portant sur la négation unique qu'on a pu tirer de notre corpus jusqu'à présent, témoigne en même temps clairement de l'existence d'un thème d'Inaccompli Négatif en tarifit.

*u-ġ Twiriġ*

nég. + pron.dir.3MS. - inacc.nég.1CS.

ne + le - je vois

Je ne le vois pas.

Ce tour est souvent chargé d'une connotation négative qui lui donne plutôt la traduction suivante : "Je le déteste."

#### 5. Subordination oppositive

Deux prédicats verbaux, posés en opposition sémantique peuvent être uniquement liés par l'allomorphe *u(r)*. Les énoncés en question ont presque toujours une nature idiomatique.

a. *Šiġ u Žiwnġ*

acc.1CS. - nég. - acc.1CS.

j'ai mangé - ne - je suis rassasié(e)

J'ai mangé sans avoir assez.

La même valeur sémantique de base peut être exprimée par les idiotismes suivants :

b. *Šiġ u Šiġ*

acc.1CS. - nég. - acc.1CS.

j'ai mangé - ne - j'ai mangé

J'ai mangé sans avoir mangé.

c. *išā u yaɛqir ha-s*

acc.3MS. - nég. - acc.nég.3MS. - prép. + pron.ind.3CS.

il a mangé - ne - il s'est rappelé - sur + le/la

Il a mangé sans qu'il s'en souviene.

Autre exemple mais avec un prédicat à l'Inaccompli :

d. *tFġ u Tsari*

inacc.3FS. - nég. - inacc.nég.3FS.

elle sort - ne - elle se promène

Elle sort sans se promener.

Remarquons l'apparition, morphologiquement marquée, de l'Accompli Négatif (c.) et de l'Inaccompli Négatif (d.) après la modalité *u(r)* dans les phrases oppositives précédentes. En outre, on note l'emploi du même thème verbal pour les deux segments de l'énoncé, respectivement la partie principale et la partie subordonnée (précédée par *ur*) :

- thème d'Accompli : Accompli Positif - *u(r)* - Accompli Négatif.

- thème d'Inaccompli : Inaccompli Positif - *u(r)* - Inaccompli Négatif.

1.1.3.2. Contexte syntaxique et présence obligatoire du deuxième élément *ša*

Le seul contexte syntaxique (à l'exception d'un exemple unique), attesté dans quasiment la totalité des parlers rifains, qui exigent la présence du deuxième élément de la négation discontinue est l'*interdiction*. L'interdiction est réalisée à partir de la structure d'*un ordre*, un impératif, au moyen de l'insertion de la modalité négative *u(r) ... ša*. Tandis que l'ordre demande un impératif aoristique (impératif de base), l'interdiction exige sous influence de l'élément *u(r)* la forme de l'Inaccompli (= Imperativum Imperfectum).

*u(r) traža ša !*

nég. - imp.inacc.CS. - nég.

ne - attends - pas

N'attends pas !

*u(r) tmngam ša !*  
 nég. - imp.inacc.MP. - nég.  
 ne - disputez - pas  
 Ne vous disputez pas !

*u(r) thZā(r)nt ša !*  
 nég. - imp.inacc.FP. - nég.  
 ne - regardez - pas  
 Ne regardez pas !

Pour renforcer l'interdiction et la rendre donc plus énergique, les Rifains se servent de la particule d'interdiction renforcée *q*. Ce tour plus expressif renvoie à une composition syntaxique bien définie : *q* + préverbe de l'Aoriste + Aoriste à la deuxième personne du singulier ou du pluriel.

*q-ad tmngnt !*  
 part.énerg. + prév.aor. - aor.2FP.  
 part.énerg. + prév.aor. - vous disputerez  
 Ne vous disputez certainement pas !

Nous avons dégagé du dépouillement de notre corpus un seul exemple qui demande la présence de l'élément *ša* sans être une interdiction :

*u yāḥ ša gā tmgra*  
 nég. - acc.3MS. - nég. - prép. - compl.ind.  
 ne - il est allé - pas - à - mariage  
 Il n'est pas allé au mariage.

#### 1.1.4. Ordre des mots dans la phrase verbale niée

Nous nous intéresserons dans cette partie à l'organisation des constituants de la phrase verbale en négation à travers les données fournies par notre corpus. Nous présenterons les faits de manière systématique en donnant à chaque fois successivement la forme pronominale correspondante à la structure nominale des compléments du prédicat verbal.

*Exemple d'une phrase à complément direct et indirect :*

*u(r) twšī (ša) arbīe i rmar*

nég. - acc.nég.3FS. - (nég.) - compl.dir. - prép. -  
compl.ind.(collectif)

ne - elle a donné - (pas) - herbe - à - bétail

Elle n'a pas donné d'herbe au bétail.

*u-sn twšī (ša) arbīe*

nég. + pron.ind.3MP. - acc.nég.3FS. - (nég.) - compl.dir.

ne + leur - elle a donné - (pas) - herbe

Elle ne leur a pas donné d'herbe.

*u-sn-t twšī (a) (préférence de la présence de ša)*

nég. + pron.ind.3MP. + pron.dir.3MS. - acc.nég.3FS. - (nég.)

ne + leur + le/la - elle a donné - (pas)

Elle ne la leur a pas donné.

Dans ce genre d'énoncés verbaux, le premier élément de la négation est en tête et le second immédiatement après le prédicat verbal. Cet ordre des constituants de la négation reste le même aussi bien dans la phrase verbale à compléments nominaux que dans celle à compléments pronominaux. Cependant, une différence se manifeste sur un autre niveau : lorsque les compléments sont de forme nominale, ils se rangent soit directement après la deuxième modalité *ša*, si elle est présente, soit après le prédicat verbal si elle est absente, dans l'ordre syntaxique suivant : complément direct puis complément indirect. Si les compléments sont de forme pronominale, ils sont attirés par le premier constituant *u(r)* dans l'ordre inverse de leurs correspondants nominaux : pronom régime indirect puis pronom régime direct (phénomène d'attraction). Notons également que les locuteurs rifains préfèrent utiliser le second élément *ša* dans les énoncés négatifs ayant subi une pronominalisation complète. Pour résumer, on dira que la phrase verbale négative exige la postposition au prédicat des compléments nominaux et l'antéposition au prédicat des compléments pronominaux. En revanche, le complément prépositionnel se comporte différemment : la préposition avec son régime (nominal ou pronominal) prend toujours

place après le prédicat verbal, soit après la modalité *ša*, soit directement après le prédicat verbal.

*Exemple d'une phrase à complément prépositionnel et à modalité d'orientation :*

*u-d yusi (ša) ġā baba*

nég. + mod.orient. - acc.3MS. - (nég.) - prép. - compl.prép.MS.

ne + mod.orient. - il est venu - (pas) - chez - père

Il n'est pas venu chez mon père.

*u-d yusi (ša) ġā-s*

nég. + mod.orient. - acc.3MS. - (nég.) - prép. + pron.suf.3CS.

ne + mod.orient. - il est venu - (pas) - à/chez - lui/elle

Il n'est pas venu chez lui.

Remarquons le rattachement de la modalité d'orientation à l'élément *u* et simultanément sa position antéposée au prédicat verbal (ordre inverse de la phrase positive).

## 1.2. La modalité négative nominale

### 1.2.1. Introduction

La plupart des parlers rifains disposent de plusieurs possibilités pour marquer la négation d'un énoncé nominal. Les marques de négation relevées dans notre corpus sont au nombre de trois :

- la modalité discontinue *u(r) ... ša* de loin la plus fréquente, et sa variante libre *wa(r) ... ša* ;
- la marque *urid* de la négation attributive ;
- et le syntème *u-ġi-ša* de la négation juxtapositionnelle.

### 1.2.2. Fonctionnement de la négation *u(r) ... ša* et ses différentes sphères d'emploi

Dans la quasi totalité des parlers rifains, la modalité la plus employée en énoncé nominal est la même qu'en phrase verbale : le

marqueur à signifiant discontinu *u(r) ... ša* et sa variante occasionnelle *wa(r) ... ša*. Les phrases nominales auxquelles *u(r) ... ša* peut s'associer sont de divers types :

- Phrase nominale à prédicat prépositionnel.
- Phrase nominale à prédicatif /aqa/ ou /tuğa/
- Phrase nominale à juxtaposition d'un locatif et un nominal

#### 1.2.2.1. Négation de la phrase nominale à prédicat prépositionnel

Tout d'abord, signalons la symétrie structurale entre la négation et l'affirmation en ce qui concerne ce genre de phrase nominale. Aussi, dans ce qui suit, nous proposerons, pour chaque énoncé nié, l'équivalent affirmatif.

*u gā-s (a) rḥq* (négation de *gā-s rḥq*)  
 nég. - prép. + pron.ind.3CS. - (nég.) - subst.  
 ne - chez + lui/elle - (pas) - raison  
 Il/elle n'a pas raison.

*tiezri Yin-a, u day-snt (a) Zin*  
 (négation de *tiezri Yin-a, day-snt Zin*)  
 subst.FP. + mod.dém. - nég. - prép. + pron.ind.3FP.- (nég.)  
 subst.  
 jeunes filles + ces - ne - dans + elles - (pas) - beauté  
 Ces jeunes filles, elles ne sont pas belles.

Dans la première phrase, le substantif *rḥq* représente le sujet grammatical et le syntagme prépositionnel *gā-s*, constitué d'une préposition et d'un pronom indirect, le prédicat prépositionnel. Apparemment, l'exemple négatif confirme le bien-fondé de notre identification des constituants puisque la négation discontinue s'organise autour du syntagme prépositionnel. Les syntagmes du deuxième exemple ont la même fonction que ceux de la première phrase et répondent aussi aux mêmes critères syntaxiques. La seule différence est la présence du syntagme nominal antéposé au premier élément négatif *u(r)*, jouant le rôle d'*indicateur de thème*. Remarquons que la structure préférentielle en rifain est de loin celle du premier exemple.

### 1.2.2.3. La négation de la phrase nominale à prédicatif *aqa*

Les données rifaines fournissent trois types de prédicats, compatibles avec le prédicatif *aqa* : un prédicat locatif, un prédicat temporel et un prédicat qualificatif

a. *aqa* avec un prédicat locatif :

*u aqa-t ša di taDāt* (négation de *aqa-t di taDāt*)  
 nég. - prédf. + ind.pers.3MS. - nég. - (prép. - compl.prép.)  
 = synt.préd.loc.  
 ne - prédf. + il - pas - dans - maison  
 Il n'est pas à la maison.

b. *aqa* avec un prédicat temporel :

*u aqa-nğ ša g unbdū* (négation de *aqa-nğ g unbdū*)  
 nég.- prédf. + ind.pers.1CP. - nég. - (prép. - compl.prép.)  
 = synt.préd.temp.  
 ne - prédf. + nous - pas - dans - été > Nous ne passons pas l'été.

c. *aqa* avec un prédicat qualificatif :

*u aqa-y ša mliḥ* (négation de *aqa-y mliḥ*)  
 nég. - prédf. + ind.pers.1CS. - nég. - préd.qual.  
 ne - prédf. + je - pas - bien  
 Je ne me sens pas bien.

La première constatation concernant ces énoncés est que les deux marques de négation se placent autour de l'élément prédicatif et son régime et non autour du prédicat. Or, en général la modalité négative entoure l'élément pivot de l'énoncé, qui est théoriquement le prédicat ; on peut supposer que dans ce cas particulier, ce n'est pas le prédicat qui est perçu comme centre syntaxique mais le prédicatif accompagné de son régime. On peut expliquer ce transfert du rôle de "pivot syntaxique" du prédicat vers le prédicatif, et donc l'importance accordée à ce dernier, par le lien fortement établi dans ce cas entre

l'"énonciateur" et la "réalité".<sup>2</sup> La seconde constatation concerne la présence obligatoire de l'élément de renforcement *ša* ; il ne peut pas disparaître sans mutiler l'énoncé aussi bien sur le plan syntaxique que sur le plan sémantique. La dernière observation porte sur l'expression à prédicat qualificatif : les Rifains expriment facilement le même contenu avec un autre tour en faisant appel au verbe *iri* (être) ; dans certains parlars comme celui d'Ayt Tamsaman ce tour a presque totalement supplanté l'énoncé à prédicatif *aqa*. Prenons le même exemple, son équivalent sémantique serait *u ġi-ġ ša mliħ* (nég. - être à l'acc. + ind.pers. - nég. - adv.).

Remarque sur la modalité *u(r) ... ša* :

On remarque que le fonctionnel *ma* apparaît dans la phrase nominale comme variante conditionnée de la modalité *u(r) ... ša* dans les mêmes conditions syntaxiques que pour la phrase verbale, c'est-à-dire dans un contexte de "serment" ou d'"affirmation catégorique".

*aħq arBi ma d nš i yušan tineašin-in*

invoc. - fonct. - aux.préd. - préd. - (fonct.rel. - part.acc. - compl.+ mod.dém.)= phr.rel.

Par Dieu - ne - ce - moi - qui - ayant volé - argent + ce

Par Dieu, ce n'est pas moi qui a volé cet argent !

Avant de clore cette partie, notons encore que le prédicatif *tuga* (marqueur du Passé Révolu) se présente dans une négation dans les mêmes conditions syntaxiques que celles exposées ci-dessus pour le prédicatif *aqa* ; c'est pour cette raison qu'on y attarde pas.

---

<sup>2</sup>La proposition de S. Chaker dans l'article "Syntaxe de la langue - syntaxe de la parole?", paru en 1985 dans "Travaux de Cercle Linguistique d'Aix-en Provence", 3, p. 112-129., qui fait une dissociation du centre syntaxique ("pivot de rattachement aux divers constituants") d'avec le prédicat ("une variété du centre syntaxique auto-suffisant") pourrait être une solution pour cette problématique.

## 1.2.2.3. La négation de la phrase nominale à locatif + nominal

La négation de ce type de phrase locatif + nominal (substantif/pronom autonome), se fait également par la marque la plus fréquente *u(r) ... ša* dans laquelle la présence du second élément *ša* est indispensable.

*u dīn ša tīneāšīn tīmQranīn* (négation de *dīn tīneāšīn tīmQranīn*)  
 nég. - ( mod.loc.)= préd. - nég. - (subst.FP.)= suj. -  
 (adj.FP.)= compl.  
 ne - là-bas - pas - argent - grand  
 Il n'y a pas beaucoup d'argent là-bas.

Dans cette structure nominale, la fonction prédicative est assumée par le locatif, ici *dīn*, autour lequel la modalité négative à signifiant discontinu s'organise, tandis que le rôle de sujet grammatical est joué par le nom *tīneāšīn* qui est déterminé par l'adjectif *tīmQranīn*. Nous signalons que la négation a un équivalent positif doté de la même structure syntaxique. Mais lorsque le syntagme affirmatif se compose d'un locatif et d'un pronom autonome, la négation exige l'insertion du prédicatif *aqa* après l'élément *u(r)* et avant le locatif.

*u aqa-t da ša* (négation de *da nTā*)  
 nég. - prédf. + ind.pers.3MS. - loc. - nég.  
 ne - prédf. + il - ici - pas  
 Il n'est pas ici.

Ce type de construction, basée sur la juxtaposition d'un locatif et d'un nominal peut être définie comme un "énoncé existentiel", positif ou négatif.

*u(r) dīn ša aman dī wqduḥ*  
 nég. - (mod.loc.)= préd. - nég. - (subst.)= sujet - prép. -  
 compl.prép.  
 ne - là - pas - eau - dans - cruche  
 Il n'y a pas d'eau dans la cruche.

La phrase existentielle en rifain est fortement liée avec l'entourage situationnel direct, "ici" exprimé par *da* et "là-bas" exprimé par *din* ; elle est étroitement reliée au moment d'énonciation et elle dépend partiellement de la subjectivité du locuteur. Le rapport entre l'énonciation et la réalité immédiate n'est pas du tout à négliger, au contraire, il est d'une importance capitale, mais il n'est pas la seule caractéristique de la phrase nominale existentielle ou de l'assertion nominale en général.

Cette constatation contredit l'analyse de E. Benveniste<sup>3</sup> à propos de la phrase nominale indo-européenne, reprise par plusieurs berbérissants (récemment par A. Mettouchi<sup>4</sup> pour le kabyle) ; selon cette approche la phrase nominale est déconnectée de toute localisation temporelle et/ou spatiale et de la subjectivité du locuteur.

Nous estimons que ses suppositions sont inadéquates pour le berbère, (et pas seulement pour le rifain).

Ainsi, l'énoncé *aqā yMa* ("Voici ma mère") est une construction présentative dans laquelle nous analysons le morphème *aqā* comme prédicat présentatif et le nom *yMa* comme sujet grammatical. Dès que le locuteur énonce ces propos, il les situe dans un contexte temporel qui est celui du moment de l'énonciation et dans un contexte spatial qui est dans ce cas la proximité immédiate. Signalons aussi que la phrase présentative berbère, appartenant au groupe des énoncés existentiels, est incompatible avec la négation. Les deux constructions existentielles, respectivement la positive avec un présentatif et la négative avec la modalité *u(r) ... ša* ne sont pas dotées de la même structure syntaxique.

### 1.2.3. La négation d'une attribution et les marques *urid* et *u-ǧi-(ša)*

Tout d'abord, notons le parallélisme structural entre la construction niée au moyen des marqueurs *urid* et *u-ǧi-(ša)* et son

---

<sup>3</sup>E. Benveniste, "La phrase nominale.", *Problèmes de linguistique générale.*, Gallimard, Paris, 1950, p. 115-167.

<sup>4</sup>A. Mettouchi, *L'aspect et la négation.*, Th. Doct., Paris, 1995, p. 203.

correspondant affirmatif ; on peut donc de nouveau (Cf. 1.2.2.) parler d'une symétrie syntaxique entre la négation et l'affirmation.

### 1.2.3.1. Le marqueur de négation *urid*

Le prédicat sur lequel la marque négative attributive *urid* peut porter se manifeste sous différentes formes, notamment un nom avec ou sans expansion(s), un pronom autonome, un syntagme autonome, un prédicativoïde et une proposition verbale substantivée.

- Un nom sans (a.) ou avec (b.) expansion(s) :

a. *urid ihariqn* (négation de *d ihariqn*)  
aux.préd.nég. - préd.  
Ce ne sont pas de mensonges.

b. *urid ihariqn iSufuġn* (négation de *d ihariqn iSufuġn*)  
aux.préd.nég. - préd. - prédicativoïde (= part.inacc.)  
Ce ne sont pas les mensonges qui résolvent (les problèmes).

- Un pronom autonome :

*urid nš* (négation de *d nš*)  
aux.préd.nég. - préd.  
Ce n'est pas moi.

- Un syntagme autonome (a.) ou autonomisé par une préposition (b.) :

a. *urid aMu* (négation de *d aMu*)  
aux.préd.nég. - préd.  
Ce n'est pas ainsi.

b. *urid s użMr* (négation de *s użMr* qui n'est qu'un syntagme nominal)  
aux.préd.nég. - préd.(= prép. + compl.prép.)  
Ce n'est pas avec aversion.

- Un prédicatoire subordonné à un nominal thématif :

*iḏs, urid iṣaḥa* (pas de correspondant positif)  
ind.thèm. - aux.préd.nég. - préd.  
Le sommeil, ce n'est pas lui qui fait grossir.

Notons l'absence d'un équivalent positif pour cette construction nominale négative.

- Une proposition verbale substantivée et formée par le syntagme verbal [ad + aoriste] :

*urid ad ifhm iḥf-Ns*  
aux.préd.nég. - prév.aor. - aor.3MS. - compl. + compl.ind.  
Il ne veut pas comprendre par lui-même.

A l'exception de l'exemple thématif et celui de la proposition substantivée, l'unité *urid* peut, dans tous les autres exemples, être remplacée par le complexe *u-ḡi-ša* sans mutiler ni modifier l'énoncé en question. Ainsi, *u-ḡi-ša* se trouve en variation libre avec l'élément *urid* :

*urid aMu / u-ḡi-(a) aMu*, "Ce n'est pas ainsi".

#### 1.2.3.2. Le marqueur de négation *u-ḡi-ša*

La négation en *u-ḡi-ša* n'est pas une variante conditionnée syntaxiquement de la négation en *urid*, mais elle a un contexte d'emploi bien déterminé lié à des facteurs énonciatifs. Mais cette modalité connaît une variante libre *u-ḡi-ša* d'emploi courant dans l'usage actuel rifain. On relève dans notre corpus l'utilisation de cette unité dans deux structures différentes : (A) dans le syntagme nominal "(nominal/groupe nominal) + préposition n + nominal/groupe nominal" et, (B) dans la phrase nominale à "juxtaposition de deux nominaux".

A. Le syntagme nominal de type "nominal/groupe nominal + n + nominal/groupe nominal"

- Structure "n + nom" :

*u-ǧī-(a) n wuma* (négation de *n wuma*)  
Ce n'est pas à mon frère.

- Structure "n + pronom" :

*u-ǧī-(a) ynu* (négation de *inu*)  
Ce n'est pas à moi.

- Structure "n + groupe nominal" :

*u-ǧī-(a) n tfruht-a* (négation de *n tfruht-a*)  
Ce n'est pas à cette fille.

- Structure "groupe nominal + n + groupe nominal" :

*rkitab-a u-ǧī-(a) n umhra-y-in*  
(négation de *rkitab-a n umhra-y-in*)  
Ce livre n'est pas à cet élève-là.

Toutes ces structures de négation constituent des énoncés nominaux complets.

#### B. La phrase à juxtaposition de deux nominaux

Pour exprimer la négation d'un énoncé nominal à juxtaposition de deux nominaux, (a) substantif/nom propre ou (b) substantif/adjectif, les Rifains utilisent le syntème négatif *u-ǧī-ša* ou sa variante libre *wa-ǧī-ša*.

a. *Mi-s, u-ǧī-ša Muḥ* (négation de *Mi-s, Muḥ*)  
Son fils n'est pas Muh.

b. *asrm-a, u-ǧī (a) amǧaḥ* (négation de *asrm-a, amǧaḥ*)  
Ce poisson n'est pas salé.

Ce type de construction nominale a comme premier terme un substantif, avec un pronom suffixe (a.) ou avec une modalité démonstrative (b.), qui remplit la fonction d'un sujet grammatical, et comme deuxième constituant un nom propre (a.) ou un adjectif (b.) qui assume le rôle de prédicat. Remarquons l'intercalation de la marque de négation entre les deux nominaux ainsi que l'insertion d'une courte pause immédiatement après le premier nominal. Cette pause joue un rôle distinctif et significatif, surtout au "positif" ; l'omission de la pause dans l'exemple (a.) transformerait la phrase affirmative en simple syntagme nominal, ce qui ne serait pas le cas en négation.

La construction syntaxique de ces deux exemples (a., b.) est, aussi bien en négation qu'en affirmation, en concurrence fonctionnelle avec la structure nominale à auxiliaire de prédication /d/ ; les deux types de constructions expriment la même valeur sémantique de base :

a'. *Mi-s, u-ǧi-(ša) d Muḥ* (négation de *Mi-s, d Muḥ*)  
Son fils n'est pas Muh.

b'. *asrm-a, u-ǧi-(ša) d amǧaḥ* (négation de *asrm-a, d amǧaḥ*)  
Ce poisson n'est pas salé.

Cette constatation forme un indice important du degré de "grammaticalisation" de la modalité *u-ǧi-(ša)* dans le système de négation rifain. Notons que cette marque de négation peut porter sur un énoncé nominal dans son intégralité :

*u-ǧi nš tTǧ šk thZād*  
nég. - pron.aut.1CS. - inacc.1CS. - pron.aut.2MS. - inacc.2CS.  
ne - moi - je mange - toi - tu regardes  
Ca ne se fait pas que je mange pendant que tu me regardes.

#### 1.2.4. Note sur la coordination en négation

En rifain, le marqueur de la coordination négative est généralement le signifiant discontinu et itératif *ra ... ra ...* qui correspond en français à "ni ... ni ...". La nature des segments coordonnés est diverse : on relève dans notre corpus des nominaux, des

pronoms personnels des compléments prépositionnels et même des propositions nominales.

a. Coordination de deux nominaux :

*u day-s ra Zin ra reqr*

nég. - prép. + pron.ind.3CS. - coord. - nom - coord. - nom  
ne - dans + lui/elle - ni - beauté - ni - intelligence  
Elle n'est ni belle ni intelligente.

b. Coordination de deux pronoms personnels :

*u tamng ra šm ra nTať*

nég. - inacc.1CS. - coord. - pron.aut.2FS. - coord. -  
pron.aut.3FS.  
ne - je fais confiance - ni - toi - ni - elle  
Je ne fais confiance ni à toi ni à elle.

c. Coordination de deux compléments prépositionnels :

*u Tisg ra gā-m ra gā-sn*

nég.- inacc.nég.1CS.- coord.- prép. + pron.ind.2FS. - coord. -  
prép.+ pron.ind.3MP.  
ne - je viens - ni - chez + toi - ni - chez + eux  
Je ne viens ni chez toi ni chez eux.

d. Coordination de deux propositions nominales :

*ra d wa ra d win*

coord. - aux.préd. - pron.dém.MS. - coord. - aux.préd. -  
pron.dém.MS.  
ni - ce - celui-ci - ni - ce - celui-là  
Ce n'est ni celui-ci ni celui-là.

Le morphème *ra* peut se présenter sous une forme absolue dans un énoncé nié avec la signification de "non plus" :

*u-d Tisnt ša ra ntnint*

nég. + mod.orient. - inacc.nég.3FP. - nég. - mod.adv. - pron.aut.3FP.

ne + mod.orient. - elles viennent - pas - non plus - elles.

Elles ne viennent pas non plus.

## 2. Les synthèmes négatifs

Le groupe des synthèmes négatifs, de fréquence élevée en rifain, est formé par les unités suivantes :

- *u-ǧi-ša* et sa variante libre *wa-ǧi-ša* : "ce n'est pas"

- *urid* : "ce n'est pas"

- *eaMās* et sa variante libre *eaMars* : "jamais"

- *wacād* et sa variante libre *warcād* : "pas encore"

- *a-wa* et sa variante libre *a-war* : "optatif négatif"

Les deux premiers synthèmes se distinguent des autres par une particularité linguistique : ils peuvent porter sur une phrase dans sa totalité tandis que les autres portent uniquement sur le prédicat comme pivot syntaxique. C'est pour cette raison qu'on les a rangé parmi les modalités. Une autre de leurs particularités réside dans le fait qu'ils n'apparaissent qu'en négation nominale. Comme ces deux formes ont déjà été largement traitées, nous nous limiterons dans ce qui suit aux autres synthèmes.

### 2.1. Le synthème négatif *eaMās* ou sa variante *eaMars*

Ce synthème négatif qui a comme correspondant français "ne ... jamais" ne se combine qu'avec un prédicat verbal au thème d'Accompli (a.) ou d'Aoriste préverbé (b.).

a. *eaMās iŽiwn*

Il n'est jamais rassasié.

b. *eaMās ad yas ġā-s*

Il ne va (plus) jamais venir chez lui.

Ces deux phrases ont un correspondant libre à fonctionnel *ma* ; l'insertion de *ma* juste après le syntème n'apporte aucune modification à la valeur sémantique de base ; son seul effet est une légère insistance sur la notion "jamais".

a.' *eaMās ma iŽiwn*

Il n'est "jamais" rassasié.

b.' *eaMās ma<sup>ad</sup> yas ġā-s*

"Plus jamais" il va venir chez lui.

Le premier exemple connaît encore un autre correspondant libre mais cette fois-ci avec la modalité *u(r)* :

a." *eaMās u yŽiwn*

Il n'a jamais assez.

## 2.2. Le syntème négatif *waread* et sa variante libre *ead*

Ce syntème de type adverbial n'apparaît qu'en association avec un nominal à l'état libre. La variante *wa(r)ead* ne figure nulle part dans notre corpus, on la mentionne parce qu'elle est signalée par M. Chami<sup>5</sup> (1979), qui traite du parler des Iqer'iyen :

*waread timžra* traduit par "pas encore la moisson".

Dans le parler d'Ayt Wayigher et d'Ayt Tamsaman et dans nombreux autres parlers rifains voisins, on relève couramment dans le discours l'adverbe négatif *ead* avec le sens "pas encore".

*ead amnsi*

adv.nég. - subst.M.S.

pas encore - souper

Le souper n'est pas encore prêt. / Ce n'est pas encore le moment du souper.

---

<sup>5</sup>M. Chami, *Un parler amazigh du Rif marocain.*, Th. Doct. Paris V, 1979, p. 297.

### 2.3. L'optatif négatif *a-wa(r)* et sa variante libre *ya(k)(š)-wa(r)*

Le syntème *a-wa(r)* et sa variante *ya(k)(š)-wa(r)* sont des unités exclamatives, compatibles uniquement avec le thème d'"Aoriste nu" à "la deuxième personne" ; ils ont la valeur d'"optatif-injonctif négatif". Hors de la construction conditionnelle d'un serment ou d'une affirmation catégorique (voir supra 1.1.3.1. / B.3.) cet usage est le seul où une marque de négation se combine au thème d'Aoriste non-préverbé.

L'exclamation est, dans la plupart des cas, accompagnée par une invocation sacrée.

*a-wa tkuwnd nšaeLah !*

synth.nég.excl. - aor.2CS. - invoc.

Que Dieu t'efface de l'existence ! / Que tu n'existes plus !

*yaš-wa tawđm đin !*

synth.nég.excl. - aor.2MP. - loc.

Que vous n'arriveriez pas/jamais là-bas !

## CONCLUSION

Notre première conclusion portera sur les marqueurs de la négation en rifain :

L'opérateur de la négation par excellence, aussi bien en énoncé verbal qu' en énoncé nominal, est la modalité à signifiant discontinu *u(r) ... ša* et sa variante libre *wa(r) ... ša*.

Cette modalité est très bien intégrée dans la structure énonciative et connaît un fonctionnement sur deux niveaux syntaxiques possibles : le niveau "prédicatif" et le niveau "énonciatif".

A l'exception de la modalité *urid*, marque de la négation attributive, toutes les autres modalités n'ont pas une organisation et un fonctionnement aussi réguliers que ceux de la modalité *u(r) ... ša* ; ainsi, nous relevons une multitude de constructions négatives, surtout dans la phrase nominale. Cette diversité structurale est, à notre avis due, à un

processus progressif de composition et de recomposition de l'opération de négation dans l'évolution de la langue.

La comparaison du rifain aux autres dialectes berbères (kabyले, tamazight, tachelhit, touareg) nous permet de constater en général une grande similitude dans la négation au niveau du "système fonctionnel" et une grande variété en ce qui concerne la "morphologie des marques" selon les contextes et les parlers.

Enfin, il nous paraît important d'insister sur l'existence d'un "Inaccompli négatif" en rifain, dont nombreux exemples dans cet article portent témoignage ; M. Kossmann (1989) l'avait déjà signalé dans son article sur "L'Inaccompli Négatif en berbère", mais il a été fréquemment omis dans nombreux de travaux portant sur le système verbal rifain.

## BIBLIOGRAPHIE

- BASSET, A. (1945) - Quatre études de linguistique berbère.- Extrait du *Journal Asiatique*, juillet-décembre, Paris, Imprimerie Nationale, p. 202-291.
- BASSET, A. (1952) - *La langue berbère*. - Oxford, International African Institute, 72 p.
- BENTOLILA, F. (1981) - *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère*. - Paris, SELAF, 447 p.
- BENTOLILA, F. (1988) - Les syntagmes verbaux des serments dans différents parlers berbères.-, Paris, *Awal*, 4, p. 43-72.
- BENTOLILA, F. (1989) - Aoriste intensif et valeur modale.- *Journée d'Etude de Linguistique Berbère*, Paris, Publications Langues'O, p. 65-78.
- BENVENISTE, E. (1950) - La phrase nominale - *Problèmes de linguistique générale*, tome I, Paris, Gallimard, p. 115-167.
- CADI, K. (1981) - *Le verbe en tarifit (Maroc-Nord) formes, structures et valences*. Thèse 3e Cycle Linguistique Univ. Paris III-EPHE 4e Section, 644 p.
- CADI, K. (1985) - Valence et dérivation verbale en tarifit. - Paris, *Awal*, 1, p. 111-123.

- CADI, K. (1987) - Préposition et rection en tarifit.- *Etudes et documents berbères.*, 3, Aix-en-Provence, EDISUD, p. 67-75.
- CADI, K. (1987) - *Système verbal rifain (forme et sens).*- Paris, SELAF, 178 p.
- CADI, K. (1989) - Structure de la phrase et ordre des mots en tarifit.- *Etudes et documents berbères.*, 6, Aix-en-Provence, EDISUD, p. 42-59.
- CADI, K. (1990) - *Transitivité et diathèse en tarifit : analyse de quelques relations de dépendances lexicale et syntaxique.*- Th. Etat Ling. Univ. Paris III, 524 p.
- CADI, K. (1991) - Sujet et prédication non-verbale en rifain. - *Etudes et documents berbères.*, 8, Aix-en-Provence, EDISUD, p. 79-95.
- CAUBET, D. (1984) - A la recherche d'un invariant : les emplois de la particule -si en arabe marocain. - *Opérations de détermination II*, coll. ERA 642, Paris VII, DRL, p. 33-56.
- CHAKER, S. (1983) - *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe.* - Aix-en-Provence, Université de Provence, 549 p.
- CHAKER, S. (1983) - Le problème des catégories syntaxiques en berbère. - *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence*, 1, p. 39-59.
- CHAKER, S. (1984) - *Textes en Linguistique Berbère.* - Paris, CNRS, 291 p.
- CHAKER, S. (1985) - Syntaxe de la langue - syntaxe de la parole? : intonation et situation dans l'analyse syntaxique : quelques points controversés en berbère.- *Travaux du Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence*, 3, p. 121-129.
- CHAMI, M. (1979) - *Un parler amazigh du Rif marocain : approche phonologique et morphologique.*- Thèse 3e cycle Paris V, 425 p.
- COHEN, D. (1984) - *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique. Etudes de syntaxe historique.* - Paris, Coll. Linguistique, SLP, 630 p.
- COHEN, D. (1989) - *L'aspect verbal.* - Paris, PUF, 272p.
- CULIOLI, A. (1988) - La négation : marqueurs et opérations. - *Pour une linguistique de l'énonciation.*- Gap, Ophrys (1990), p. 91-114.
- DANON - BOILEAU, L. (1992) - La négation : de l'absence au refus, du refus à l'absence. - *La Négation*, Paris, P. Attal (éd.), numéro spécial de Lynx (1994), p. 177-189.

- GALAND, L. (1977) - Continuité et renouvellement d'un système verbal : le cas du berbère. - *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, tome LXXII, Paris, Librairie C. Klincksieck, p. 275-303.
- GALAND, L. (1986) - Subordination résultant de la relation. A propos de la relative en berbère. - *Atti delle 4a giornata di studi camito-semitici e indeuropei*, Bergamo, Unicopli, p. 85-100.
- GALAND, L. (1987) - Redistribution des rôles dans l'énoncé verbal en berbère. - *Actances*, 3, p. 132-158.
- GALAND, L. (1988) - Typologie des propositions relatives : la place du berbère. - *LALIES*, 6, p. 81-101.
- GALAND, L. (1989) - Comparaison et description dans l'étude du berbère. *Journée d'étude de linguistique berbère*. - Paris, Publications Langues'O, p. 19-37.
- GALAND, L. (1994) - La négation en berbère. - *MAS-GELLAS*, Nouvelle Série 6, p. 169-181.
- KOSSMANN, M. (1989) - L'inaccompli négatif en berbère. - *Etudes et documents berbères*, 6, Aix-en-Provence, EDISUD, p.19-29.
- KOSSMANN, M. (1994) - *Grammaire du berbère de Figuig*. - Th. Doct., Leiden, 546 p.
- LAFKIOUI, M. (1994) - *Monografie van het Tarifit (Ayt Wayigher) : een fonologische, morfologische en morfo-syntactische descriptie*. - Mémoire de Maîtrise, Gand, 188 p.
- LAFKIOUI, M. (1995) - *Syntaxe de la phrase nominale berbère : une étude contrastive interdialectale*. - Mémoire de D.E.A., INALCO, Paris, 197 p.
- LEGUIL, A. (1984) - Modes, temps et aspects verbaux, notamment en berbère.- *Cahiers Balkaniques de l'INALCO*, 7 (1), Paris, Publications Langues'O, p.185-197.
- LEGUIL, A. (1984) - Une mutation syntaxique en français et en kabyle.- *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris.*, 79 (1), Paris, Librairie C. Klincksieck, p. 323-332.
- LEGUIL, A. (1987) - *Structures prédicatives en berbère*.- Th. d'Etat INALCO/Univ. Paris-III, 1190 p.
- METTOUCHI, A. (1995) - *Aspect et négation : recherche d'invariants et étude énonciative de l'incidence de la modalité négative sur l'aspect en berbère (kabyle)*.- Th. Doct, Tome I-II, Paris-III, 489 p.
- PRASSE, K.G. (1972-1974) - *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart)*.- Copenhague, 3 vol.

- RABHI, A. (1992) - Les particules de négation dans la Kabylie de l'Est. - *Etudes et documents berbères*, 9, Aix-en-Provence, EDISUD, p.139-145.

**Mena LAFKIOUI**